## Éditorial

et des frais postaux a été bien supérieure à celle du coût d'abonnement. Or la qualité de la Revue, le nombre d'articles et de pages n'ont pas diminué, bien au contraire. Force nous est aujourd'hui d'augmenter les tarifs d'abonnement pour l'année 1983. Nous restons encore bien en-dessous des coûts de revues étrangères analogues ou de revues françaises de même qualité. Aidez-nous, ou plutôt aidez-vous et aidez la forêt française en augmentant de façon significative le nombre des abonnés!

Que 1983 voie non seulement nos espoirs, mais encore mieux notre économie refleurir, nos industries prospérer et la forêt française émerger plus forte, plus belle, plus riche; tels sont nos vœux pour ce premier numéro de la nouvelle année.

J. GUILLARD - J. PARDĖ

## **TEMPÊTES ET FORÊTS**

Des vents de force (plus de 150 km/h) et de direction (en gros du sud-est vers le nord-ouest) inhabituelles ont, les 6 et 7 novembre derniers, touché le Centre de la France. Si les maisons, les usines, les routes ont été touchées, cette tempête a créé une véritable catastrophe forestière dans des régions qui allaient accéder au premier rang des grandes régions productrices nationales.

Par leur ampleur: 29 départements concernés, un volume de chablis de l'ordre de 12 millions de m³, ces dégâts de novembre 1982 sont tout à fait exceptionnels. Sont venus s'y ajouter d'abondantes chutes de neige lourde et du verglas dans la partie Est (Loire, Rhône) et, à l'heure où cet article est rédigé, la menace d'un hiver peu clément.

Certes, les chablis sont un phénomène assez commun de la façade européenne atlantique et de nos montagnes exposées au vent et à la neige. En Allemagne, on a relevé, sur sept siècles, une fréquence de l'ordre de 12 à 15 ans. En Tchécoslovaquie, pour la seule Bohême/Moravie, et de 1963 à 1980, plus de 61 millions de m³ (donc 3,4 par an) sont tombés par accidents brutaux. Cela correspond au tiers de la possibilité globale des forêts en question. Les Britanniques, fréquemment frappés, essayent de mettre au point une « Atlantic forestry ». Mais on relève rarement des catastrophes de la même ampleur, plus de 10 millions de m³. On peut citer cependant :

1870 : 11,5 M m<sup>3</sup> en Allemagne du Sud ;

1894 : près de 10 M m³ dans l'Allemagne du Nord ;

1967 : 13,4 M m<sup>3</sup> en République fédérale d'Allemagne (dont 6,7 en Bade-Wurtenberg) ;

et surtout la grande tempête d'il y a exactement dix ans, le 13 novembre 1972, qui a renversé 25 millions de m<sup>3</sup> dans les forêts des plaines littorales, des Pays-Bas à la République démocratique allemande, dont 17,6 en Basse-Saxe.

## Tempêtes et forêts

D'après les premières estimations (22/11/1982) des Services régionaux d'Aménagement forestier, on peut résumer la situation comme suit :

	Volume total renversé ou cassé (en millions de m³)	Observations
Auvergne :		
Puy-de-Dôme Haute-Loire Cantal Allier	5,0 1,2 0,35 0,35	dont 300 000 m³ à Tronçais
	6,9	90 % de résineux 50 % de bois de sciage
Limousin:		
Corrèze Creuse Haute-Vienne	1,5 0,3 0,2	
	2,0	85 % de rèsineux 1/3 de bois de sciages
Rhône-Alpes :		
Rhône Loire Ardèche	0,35 0,3 0,25	
Autres départements	0,35	90 % de résineux
	1,25	il faut y ajouter les noyers fortement tou- chés dans l'Isère

Les autres régions sont relativement moins touchées :

Aquitaine : 450 000 m³ en Dordogne ; Languedoc-Roussillon : 200 000 m³ en Lozère ;

Bourgogne : 125 000 m<sup>3</sup> en Saône-et-Loire.

Même si cela ne console pas le propriétaire touché, on peut dire que ces derniers chiffres relèvent des aléas habituels de la production forestière. Il n'en est pas de même dans les 10 départements du Massif Central touchés. C'est dix fois la récolte annuelle (statistiquement comptée) du Puy-de-Dôme qui est par terre! C'est donc bien une véritable catastrophe, exigeant la solidarité de la nation, et pas seulement le renforcement de la traditionnelle entraide ou l'effacement temporaire des antagonismes et part:cularismes au sein de la filière-bois.

Par rapport aux chablis allemands de 1972, de volume certes supérieur, il est intéressant de faire un certain nombre de comparaisons :

— le relief accidenté, les versants exposés au sud-est ont été les plus fortement frappés, et la desserte est assez médiocre, alors qu'en Basse-Saxe il s'agissait de sols plats et sablonneux (Lüneburger Heide, au sud de Hambourg) facilement accessibles :

## Tempêtes et forêts

- une organisation forestière régionale faible, tant au niveau administratif qu'au regard des associations et groupements de propriétaires, dans des régions en plein développement forestier, alors que la structure allemande était bien en place et bien rodée (il y avait plus de 2 000 associations de propriétaires en fonctionnement, une loi du 29/08/1969 prévoyait l'indemnisation des dégâts par tempête);
- des difficultés du même ordre, quoique de nature différente, en matière de débouchés industriels. Les chablis allemands comportaient 60 % de Pin sylvestre dont la partie trituration ne pouvait être écoulée sur le marché national en l'absence d'usine de pâte kraft, mais l'industrie allemande de la scierie et des panneaux avait une capacité d'absorption bien supérieure à celle des régions Auvergne et Limousin. Il a fallu, en R.F.A., rechercher des débouchés à l'étranger;
- par contre, la situation économique générale était bien meilleure en 1972-1973 et l'écoulement des produits ne s'est pas heurtée au marasme général des industries du bois, de la pâte, etc. comme c'est le cas actuellement ;
- on peut noter aussi que la presse spécialisée, la grande presse et la télévision ont, en R.F.A., largement parlé des chablis, alors que, sauf exceptions ou petits passages, la place réservée à cette catastrophe par les médias français a été plutôt médiocre.

Mais arrêtons là les comparaisons, tant elles soulignent les dimensions de l'effort à faire. Un train de premières mesures a été présenté par Madame le ministre de l'Agriculture au Conseil des Ministres du 8 décembre 1982 : mesures d'aide et d'accompagnement à l'exploitation, au transport et stockage, à la commercialisation. Leur application est déjà en cours.

Mais les incidences de cette catastrophe marquent durement et marqueront encore longtemps les forêts du Massif Central, sans parler des risques énormes de pullulations d'insectes au printemps 1983 qui menacent de multiplier par 5 ou 10 les dégâts actuels. Ces deux jours de tempête créent des pertes financières importantes pour les propriétaires (les forêts privées et notamment celles des agriculteurs, largement majoritaires dans les départements touchés supportant les 3/4 des dégâts). Ceci entraîne un découragement certain, mais espérons-le, passager. Il en résulte une surcharge considérable de travail pour tous : administration, exploitants, et des pertes économiques sensibles au niveau des régions et de l'État.

Peut-on par contre en attendre des répercussions bénéfiques? Oui, si nous le voulons tous, car c'est plus dans la difficulté et grâce à la prise de conscience de la nécessaire solidarité que se forgent les outils de demain : meilleure desserte, développement d'industries locales du bois, progrès dans la mécanisation, création ou renforcement des associations, des synergies. L'homme, et le forestier en particulier, est ainsi fait qu'il réagit vigoureusement en face de l'adversité et qu'il cherche à tirer le meilleur profit (même si ce n'est pas directement en argent et si c'est à long terme) des circonstances difficiles.

Tels sont, dans ce numéro 1-1983, nos souhaits :

- qu'une bonne stratégie d'ensemble, des aides appropriées et l'effort de tous minimisent les conséquences financières et économiques du désastre ;
- que, de cet accident grave, mais pas irrémédiable, surgisse une organisation d'ensemble, une coopération plus totale au profit de la filière-bois et des régions touchées.

J. GUILLARD